

**DELIBERATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 25 avril à 9 heures 45, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de COMMENTRY, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BOURDIER, Président du CCAS.

Etaient Présents :

BELMONTE Agnès - BODEAU Stéphanie – CARPENTIER Dominique-
DESFORGES Murielle -LELEU Sabrina - MICHON Emmanuelle –
VELUT Marie-Pierre

BOURDIER Sylvain -DA SILVA Nicolas -- MIGEON Thierry - PASSAT
Alain – PAUPERT Jean

Excusés :

FERRANDON Armand

II – ELECTION D'UNE VICE-PRESIDENT.E

Le Maire, président du CCAS, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président, conformément aux dispositions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et de la Famille.

Le(la) vice-président(e) du C.C.A.S., préside les séances du Conseil d'administration, en cas d'absence du Président et exerce en ce cas les attributions du Président relatives au déroulement des séances, et pourra recevoir des délégations de pouvoir et de signature du conseil d'administration et du président du CCAS sur la base des articles R.123-21, R.123-22 et R.123-23 du CASF

Il demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidate : Emmanuelle MICHON

Nombre de votants : 12

Aucune autre candidature n'intervenant, il est procédé au vote à main levée, lequel a été accepté à l'unanimité préalablement.

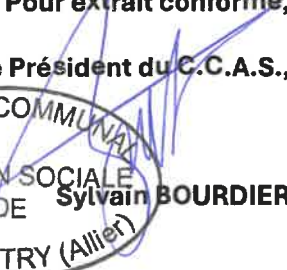
Le Conseil d'administration procède à l'élection de la vice-présidente au scrutin.

A obtenu : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

.....
**Le Conseil d'administration, à l'unanimité, a adopté, et nommé Vice-présidente du CCAS
Mme Emmanuelle MICHON.**

**Au Registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,**

Le Président du C.C.A.S.,



Sylvain BOURDIER